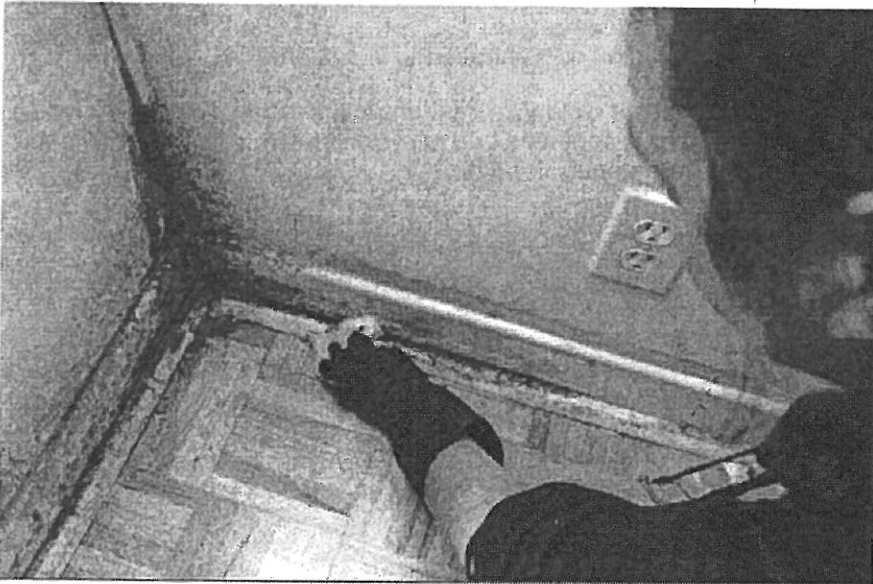


Publié le 02 juin 2011 à 11h50 | Mis à jour le 03 juin 2011 à 06h57

Problèmes respiratoires chez les enfants: halte aux moisissures



Plus du tiers des domiciles montréalais où vivent des enfants de 6 mois à 12 ans auraient des problèmes de moisissures et d'humidité excessive. La direction de la santé publique recommande aux propriétaires d'entretenir leurs immeubles de façon préventive. S'ils attendent trop, dit-elle, les rénovations qui s'imposeront coûteront alors beaucoup plus cher.
Photo: Alain Roberge, Archives La Presse



Catherine Handfield
La Presse

Si on éliminait les problèmes de moisissures et d'humidité excessive dans les domiciles montréalais, la santé respiratoire de 10 000 enfants en serait améliorée, selon une étude rendue publique jeudi par la direction de santé publique de Montréal.

L'Étude sur la santé respiratoire des enfants montréalais conclut que les moisissures et l'humidité excessive constituent le plus grand facteur de risque sur lequel il est possible d'agir pour prévenir les trois maladies respiratoires les plus fréquentes chez l'enfant.

Les chercheurs ont attribué à ce facteur 26% des cas d'infection respiratoire, 17% des cas d'asthme et 14% des cas de rhinite allergique hivernale. Le problème est tel que les moisissures et l'humidité représentent désormais une menace

plus grande que la fumée de tabac ou la qualité de l'air dans la métropole.

«Ce sont trois facteurs qui, lorsqu'ils sont présents, augmentent le risque d'à peu près le même ordre de grandeur, a expliqué le Dr Louis Jacques, chercheur principal de l'étude. Ce qui fait la différence, c'est le grand nombre d'enfants exposés aux moisissures et à l'humidité excessive.»

Plus du tiers des domiciles où vivent des enfants de 6 mois à 12 ans ont ce problème, selon l'étude, réalisée en 2006 auprès de 8000 parents de l'île de Montréal.

Tabagisme et allaitement

Bien que le tabagisme soit en baisse, la fumée secondaire demeure le deuxième facteur de risque sur lequel il est possible d'agir pour prévenir les maladies respiratoires chez les enfants. La cigarette serait responsable de 10% des cas d'asthme, de 7% des cas d'infection respiratoire et de 6% des cas de rhinite allergique hivernale chez les enfants de 6 mois à 12 ans.

Autre facteur important, le fait de n'avoir pas été allaité expliquerait 11% des cas d'asthme chez les enfants montréalais. Par le passé, plusieurs recherches ont démontré que l'allaitement réduit l'incidence de plusieurs maladies, dont les infections respiratoires.

À Montréal, 63 000 enfants (1 sur 4) souffrent de l'une ou l'autre des trois maladies respiratoires les plus fréquentes.

Recommandations

La direction de santé publique de Montréal formule plusieurs recommandations pour s'attaquer aux problèmes d'humidité et de moisissures dans les domiciles.

Elle suggère aux propriétaires d'entretenir leurs immeubles de façon préventive. S'ils attendent trop, les rénovations qui s'imposeront coûteront beaucoup plus cher que l'entretien régulier, selon Richard Lessard, directeur de la santé publique de la région de Montréal.

La direction de la santé publique recommande aux divers ordres de gouvernement d'adopter des programmes d'entretien des bâtiments et d'accessibilité à des logements abordables et salubres. Enfin, la Ville de Montréal doit «poursuivre l'application rigoureuse» de sa réglementation sur l'entretien et la salubrité

Gilles Deguire, responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville de Montréal, s'est dit «interpellé au plus haut point» par les conclusions de l'étude de la DSP. «Nous porterons une attention encore plus particulière à la présence de moisissures au cours de l'inspection des logements», a-t-il dit.

Agir auprès des propriétaires

La Ville de Montréal doit agir plus promptement contre les propriétaires qui négligent leurs immeubles, selon la porte-parole du Regroupement des comités logement et associations des locataires du Québec (RCLALQ), France Émond.

Après avoir avisé son propriétaire, le locataire aux prises avec un problème de moisissures peut communiquer avec le Service des permis et inspections de la Ville de Montréal, qui envoie un avis de non-conformité au propriétaire. «Si le propriétaire ne fait rien dans un délai de 30 jours, la Ville peut envoyer un inspecteur, a expliqué Mme Émond. Or, ce dernier donne souvent une chance au propriétaire au lieu de lui remettre un constat d'infraction.»

France Émond constate une hausse des problèmes de moisissures et d'humidité excessive dans les logements montréalais. En 2010, le tiers des appels qu'a reçus le comité logement de Parc-Extension concernaient des cas d'insalubrité.

Partager

Recommander

17

9

publicité

Annonces Google

Luxeux Condos Neufs

Vieux-Mtl, Centre-Ville Et Lachine 121K\$-1M\$Toit-Terrasse,Prêt 2011-12
DevMcGill.com/Condo-Montreal

Congestion Nasale la Nuit

Breathe Right. Le soulagement de la congestion nasale toute la nuit.
BreatheRight.ca/Allergies

Dites Adieu La Nervosité

20+ Approches En Santé Naturelle. À Votre Service Jours & Soirs 7/7
www.CliniqueMyo.com

© 2000-2011 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.